

Le Principal du collège

à

Mesdames et Messieurs
les parents d'élèves des classes de 3^{ème}

Archiac, le 2 juin 2022

Objet : Campagne de Bourses nationales d'études de lycée 2022-2023

Les demandes de bourse nationale de lycée pour la rentrée 2022-2023 sont à effectuer du **lundi 30 mai au jeudi 20 octobre 2022 inclus**.

➤ **Vous souhaitez faire une demande de bourse de Lycée ?**

La bourse nationale de lycée a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant.

La demande de bourses s'effectue en ligne sur le portail Scolarité Services grâce aux identifiants Educonnect fournis (compte responsable uniquement) ou par France Connect, ou sous format papier.

Un "flyer" est transmis à ce courrier et explique la démarche à suivre.

Vous pourrez télécharger et imprimer un accusé de réception de votre demande. En parallèle, il sera automatiquement envoyé par courriel.

Une plateforme nationale est également mise à votre disposition par téléphone au 0809 54 06 06 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris) pour toute aide nécessaire.

Un accusé de réception vous sera obligatoirement remis, seule preuve de dépôt de dossier de bourse.

➤ **Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse de lycée?**

La bourse de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

1) **Les ressources de la famille** : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur le ou les avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 du ménage du demandeur.

2) **Les enfants à charge** : c'est le nombre d'enfants mineurs, majeurs célibataires et enfants en situation de handicap à charge tels qu'ils figurent sur votre avis d'impôt sur le revenu

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2021 à ne pas dépasser	19 014€	20 475€	23 400€	27 057€	30 713€	35 102€	39 489€	43 877€

➤ **Pour en savoir plus :**

Un simulateur accessible depuis :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

permet de savoir si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

E. LE NAOUR

Campagne de Bourses nationales d'études de lycée 2022-2023

Coupon réponse à ramener, au plus tard, *au secrétariat* pour le **6 juillet 2022**

Je soussigné(e),

responsable de l'élève, en classe de

souhaite effectuer une demande de bourse de lycée pour l'année 2022-2023, je saisis en ligne ma demande (voir flyer)

ne souhaite pas effectuer de demande de bourse de lycée pour l'année 2022-2023.

ATTENTION : ceci n'est pas la demande de bourse, vous devez saisir votre demande en ligne à l'aide de vos codes Educonnect « parents » via : <https://educonnect.education.gouv.fr/>.